

Non au suicide français

vendredi 31 mai 2024, par [Denis COLLIN](#)

Non au suicide français

On l'a déjà dit, le parlement européen a adopté fin 2023 un projet de transformation des institutions européennes qui supprimerait le droit de veto et rendrait donc obligatoire tous les états les « lois » européennes adoptées à la « majorité qualifiée ». Le Parlement français, parlement croupion, s'est empressé de voter une motion de soutien au projet de l'UE. Tout cela se fait catimini, nos dirigeants estimant visiblement que la question de la souveraineté ne concerne pas le peuple et qu'on pourra faire passer la chose en douce, comme le TCE avait été avalisé par le congrès. À la différence que pour le TCE, il avait fallu s'asseoir avec impudence sur le vote populaire de 2005 : cette fois-ci Macron et ses sbires pensent opérer en douceur un coup d'État qui signifierait tout simplement le renversement de la République et la dissolution de la nation française réduite à l'état de province du nouveau Saint Empire.

Il s'agit en effet d'une affaire de la plus haute importance. Le droit de veto des nations contre une directive ou une loi de l'UE est la dernière garantie de la souveraineté nationale. Si ce droit de veto disparaît, si se construit un gouvernement fédéral de l'UE alors la politique étrangère et la politique de défense deviendront européennes. Être Français ce sera à peu près comme être Breton ou Bourguignon dans la République française actuelle. Une survivance d'un passé révolu.

Macron ne cesse de bavarder sur la « souveraineté européenne ». Comme il ne peut y avoir deux souverains en même temps, c'est que son objectif est clairement d'en finir avec la France et ses « Gaulois réfractaires » et tous ces « gens qui ne sont rien » et dont la seule richesse est leur pays. Porte-parole de la « *Jet Set* » transatlantique, il espère mener à bien sa tâche avant la fin de son mandat, avec le désir, à peine secret, de devenir le président de cette nouvelle Europe fédérale « souveraine ».

Pour parachever la destruction des nations, elles devront être noyées dans un magma qui verrait l'UE passer de 27 à 37. Viendraient s'ajouter : la Bosnie, la Serbie, le Monténégro, le Kosovo, la Macédoine du Nord, l'Albanie, la Moldavie, l'Ukraine et la Géorgie, le cas de la Turquie restant en suspens. L'élargissement sert de justification à la fédéralisation : comment fonctionner à 35, 36 ou 37 si chacun veut garder son domaine réservé ? Cet élargissement approfondit le basculement vers l'Est pendant que la Pologne, vaisseau amiral américain renforce son poids politique.

L'heure est grave. Un sursaut s'impose et toutes les forces doivent s'unir, sans barguigner. Quand les blés sont sous la grêle, fou qui fait le délicat ! (Aragon). La moindre des choses est qu'un référendum ait lieu pour savoir si, oui ou non, le peuple français consent à son suicide, si oui ou non il l'accepte l'aide à mourir que lui offre sa technocratie et ses euroïnomanes patentés.

La pétition de 50 personnalités a déjà reçu plus de 2200 signatures. Cette pétition se termine ainsi : « Pour ce qui nous concerne, nous refusons cette dérive. Nous pensons, dans le sillage du général de Gaulle, qu'un système fédéral post-démocratique est contraire au génie de l'Europe et de la France et à l'imaginaire collectif qui, depuis *mare nostrum*, produit du commun à partir de la diversité de ses nations et de leur culture propre. La déconnexion définitive entre les peuples et la machinerie européenne achèvera la déresponsabilisation des dirigeants nationaux et décuplera les réactions nationalistes, au risque de nous conduire au chaos.

Quelle que soit notre vision de la France et de l'Europe, et l'avis que l'on porte sur la réforme et les élargissements en préparation, nous devons exiger qu'un pareil saut qualitatif dans l'inconnu d'un système supranational, qui minore l'identité des peuples, l'existence des nations et l'expérience des États d'Europe, soit soumis au référendum.

Il est urgent d'ouvrir le débat sur ce qui se prépare. Les élections de juin 2024 doivent être l'occasion de se prononcer en connaissance de cause sur le projet de fédéralisation en cours ainsi que sur les élargissements en vue.

Les signataires de cet appel et les citoyens qui s'y associent demandent aux candidats de chaque liste aux élections européennes de prendre clairement position sur ces projets et de s'engager à les faire soumettre à la ratification populaire. »

L'urgence est là.

Denis COLLIN, le 31 mai 2024